



Commune les Bouchoux

## Conseil Municipal du 28 mai 2020

En raison de la pandémie du Covid-19, la réunion se tient à la salle polyvalente afin de pouvoir respecter les mesures sanitaires.

**Présents :** Benoît COLLIN, Sylvain DIONNET, Jérôme GRECARD, Florence HENRIOT-COLIN, Jean-Marc HENROTTE, Philippe HERNANDEZ, Isabelle HEURTIER, Karine JEANTET PROST, Anne MICHAMBLÉ, Michaël PONCET, Agathe ROCHE

Secrétaire de séance : Isabelle HEURTIER

Ouverture de la séance à 19h38

### 1- Installation du nouveau conseil municipal

Jérôme GRECARD procède à l'appel des conseillers et déclare le nouveau conseil installé.

### 2 – Élection du maire

Sylvain DIONNET, élu le plus âgé, prend la présidence pour procéder à l'élection du maire.

2 assesseurs sont désignés : Karine JEANTET PROST et Agathe ROCHE

Candidat : Jérôme GRECARD

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Votants : 11 Suffrages exprimés : 11

Jérôme GRECARD : 11 voix

Jérôme GRECARD est élu maire.

### 3 – Délibération fixant le nombre d'adjoints

Jérôme GRECARD rappelle que le conseil précédent fonctionnait avec 3 adjoints et propose de fixer le nombre d'adjoints à 2 pour ce début de mandature. Il précise quels sont les rôles des adjoints.

L'idée de prévoir des conseillers délégués et /ou responsables de projets est proposée et sera débattu ultérieurement.

Après un tour de table, il est procédé au vote : qui est contre le fait qu'il y ait 2 adjoints ?

Contre : 0 Abstention : 0

Après délibération, le nombre d'adjoints est fixé à 2 à l'unanimité des présents.

### 4 – Élection des adjoints

Le vote se fait à bulletins secrets

Poste de 1er adjoint : Isabelle HEURTIER est candidate :

Votants : 11 Suffrages exprimés : 11

Isabelle HEURTIER : 11 voix

Isabelle HEURTIER est élue 1ère adjointe.

Poste de 2ème adjoint : Jean Marc HENROTTE et Karine JEANTET PROST sont candidats.

Votants : 11 Blanc : 1 Suffrages exprimés : 10

Jean Marc HENROTTE 7 voix Karine JEANTET PROST 3 voix

Jean Marc HENROTTE est élu 2ème adjoint.

### 5 – Charte de l'élu local

Le maire lit la charte de l'élu local qui a été remise à chaque élu.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **jeudi 4 juin à 19h30** à la salle polyvalente.

La séance est levée à 20h30

I.HEURTIER